

Genappe, le 8 janvier 2013

<p style="text-align: center;">Installation du Conseil du CPAS à Genappe Un nouveau président, un nouveau conseil plus jeune, plus nombreux et plus représentatif !</p>

Ce mardi 8 janvier 2012, les membres du Conseil de l'Action Sociale ont presté serment « *Je jure de m'acquitter fidèlement des devoirs de ma charge* » dans les mains du Bourgmestre formant ainsi le 7^{ème} conseil du CPAS depuis la fusion des communes et l'application de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 régissant les missions de celui-ci.

Ce nouveau conseil comporte trois nouveautés depuis la fusion des communes :

1. ce conseil sera le plus **jeune** jamais installé avec une moyenne d'âge des conseillers qui s'élève à 38 ans contre 56 ans en 1989. Voilà une belle cure de jouvence de près de 18 ans ;
2. ce conseil sera plus **important** en nombre. En effet, la population de la commune de Genappe ayant dépassé la barre de 15.000 habitants, le nombre de conseillers est passé de 9 à 11 membres ;
3. ce conseil sera le plus **représentatif**. Pour la première fois, tous les groupes politiques des partis démocratiques présents au conseil communal seront représentés au sein du conseil du CPAS.

Respectivement,

- le groupe MR-IC sera représenté par Aline DEGROODE (44 ans, agriculteur, Houtain-le-Val, 2^{ème} mandat), Axelle VANDERLINCK (32 ans, enseignante, Vieux-Genappe), Linda CUVELIER (50 ans, Docteur en médecine, Baisy-Thy), Michaël ROUFFIANGE (32 ans, facteur, Houtain-le-Val), Raphaël DE PLAEN (32 ans, agent immobilier, Bousval) et Jérôme LECLERCQ (27 ans, enseignant, Loupoigne) ;
- le groupe PS sera représenté par Sophie VANDEPONTSELE (39 ans, historienne, Loupoigne) et Denis Schelfhout (40 ans, enseignant, Ways, 2^{ème} mandat) ;
- le groupe ECOLO sera représenté par Yves AMAND (52 ans, Indépendant, Bousval) ;
- le groupe cdH-Horizon sera représenté par Olivier MAINFROID (35 ans, employé, Genappe).

L'installation du conseil du CPAS amène également une autre nouveauté, le changement de Président conformément au pacte de majorité qui a été voté le 3 décembre dernier au conseil communal. Christophe HAYET (39 ans, Loupoigne) cède ainsi le relais de la Présidence à Vincent GIRBOUX (44 ans, Vieux-Genappe). Le CPAS tient à féliciter Monsieur Christophe Hayet, ainsi que ses conseillers, pour la rigueur dont ils ont fait preuve dans la gestion financière de l'institution. Soulignons également l'initiative qu'il a prise en créant le restaurant social « Le P'tit Resto » qui emporte aujourd'hui un franc succès de participation

auprès des habitants de la cité du Lothier. Nous aurons à cœur de poursuivre et développer cette nouvelle initiative.

Pour rappel, le Centre Public d'Action Sociale a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles, l'aide due à la collectivité. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Le CPAS assure non seulement une aide palliative ou curative mais aussi une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CPAS est administré par le Conseil de l'Action Sociale dont les membres sont élus par le Conseil Communal. Le Conseil de l'Action Sociale constitue, en son sein, un bureau permanent chargé de l'expédition des affaires d'administration courante ainsi que des Comités Spéciaux auxquels il peut déléguer des attributions bien définies. C'est, par exemple, le cas du Comité Spécial de l'Action Sociale qui décide de l'octroi du revenu d'intégration sociale. Ces organes seront constitués lors du prochain conseil du CPAS le 22 janvier prochain.

A partir de cette date, le CPAS fonctionnera « pleinement » pour une nouvelle période de six ans de gestion et de collaboration entre les organes de gestion et le personnel administratif dont il faut remercier aujourd'hui l'accueil chaleureux de la nouvelle équipe du conseil de l'Action sociale.